

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 22

Artikel: La Fondation de Marseille
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197579>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dépondu que l'einfatè asse ràî què bàlla dézo son gilet.

— Mà, que fà-tou ? lai fà sa fenna.

— Ah ! repond lo gaillà ein rizeint, ne peinsavo pas que y'été tsi no ; mà que vò-tou ! quand on a accoutemà dè fèrè oquie, on lo fà sein lài peinsà !

On dzo, cé pouro taillu nè sé trovà rein bin et dut sè mettrè à lhi ; l'eut dè la fivrè et fut bintout à batailli tota la né. Onna né, revà qu'on esqueletta lài montràvè on grand drapeau qu'été fè avoué ti lé bocons que l'avai z'ao z'u robà. L'étaî sa concheince que sè reveillivè. Adon seimblia à noutron coo qu'on lo rebedoulàvè avau on pecheint déruperit, pè rappo a cé drapeau, que cein lo reveillà. Chàvè à grossès gottès. Adon sè peinsà : « Crayo bin qu'è mau fé dè tant robà » ; et cé révo lo tracassà et lo tormeintà tant que sè dese ein li-mèmo : « Se pu mè gari, mè vé tatsi dè mè coredzi et dè fèrè la brava dzein. »

Ye fini pè sè gari et pè recoumeinci à teri l'aothie ; mà cein lài étai rudo molési dè restà bràvo, kà l'allugàvè adé clliào pattès. Adon, po teni bon, ye contà son révo à ne n'ovràî que l'avai prai po cein que l'avai prào ovrado, et lài fe :

— Quand te mè vairè su lo balan d'einfatè oquie dézo mon gilet te mè faré : « Noutron mairè !... Et lo drapeau !... »

Cein allà bin tandi cauquies teims ; quand peinsàvè à mau, l'ovràî lài fasà lo discou, et l'autro sè mettà à sublià on bet dè tsanson po sè consola ; mà on iadzo que copavè po onna veste dè balla tredaina rossetta, sè peinsà : « Eh ! nom dè nom ! quin bio pà diétons que porrè portant accrotsi quie ! » et ne put pas lài teni. L'ovràî, que vayà que lé taillès allavont crenenà po liein que ne faillà, lài fà : « Noutron mairè ! Et lo drapeau !... »

— A la fin, te coumeincè à m'eimbètà lài repond lo cosandà on pou eingrindzi ; eiliou ton mor et laissè-mè tranquillo ; d'ailleu n'iaivàî rein dè milana su lo drapeau !

La Fondation de Marseille.

La ville de Marseille a décidé de célébrer, au mois d'octobre prochain, le 2,500^e anniversaire de sa fondation. De grandes fêtes seront données, qui révéleront pour la circonstance un caractère volontairement archaïque et rétrospectif. C'est ainsi qu'on verra s'avancer du large une galère antique, reconstituée d'après les dessins des vases grecs et les descriptions que nous ont laissées les anciens, et qui représentera au naturel la galère de Protis abordant avec ses Phocéens sur la côte même où devait s'élever plus tard Massilia.

J'imagine qu'on aura quelque peine à reconstituer la galère ; il y faudra toute la science des archéologues. Le grave débat qui éclata, il y a quelques années, au sujet de la trirème grecque, entre l'amiral Jurien de la Gravière et M. Cartaud, actuellement professeur à la Sorbonne, n'est pas encore oublié. Le marin et le professeur ne purent se mettre d'accord sur le mode exact de construction, de fonctionnement et de navigabilité de ces galères à trois étages qui battaient l'eau d'un triple appareil de rames superposées.

Pour malaisée qu'elle soit, la reconstitution de la galère du bon Protis reste néanmoins dans le domaine des choses possibles. Ce qu'on aura plus de peine à reconstituer, c'est la physionomie du rivage au moment où Protis y aborda. Les descriptions des géographes latins et grecs peignent comme incurablement maigre et rebelle à toute culture, sauf à celles de la vigne et de l'olivier, l'ancien territoire massiliote. A l'ouest s'étendait une côte basse, brumeuse, ensablée par les alluvions du Rhône, insalubre à cause des marécages dont les travaux modernes ne l'ont pas encore complètement purgée.

C'est à la première année de la 45^e olympiade, la 151^e de la fondation de Rome, c'est-à-dire en l'an 590 avant Jésus-Christ, que remonte l'établissement des Phocéens à Marseille. Au cours d'une de leurs expéditions maritimes, les Phocéens, dont les vais-

seaux sillonnaient déjà, à l'époque d'Homère et d'Hésiode, toutes les mers alors connues, abordèrent aux rivages de la Gaule méridionale, non loin de l'embouchure du Rhône ; de retour à Phocée, ils firent de leur excursion sur les côtes de la Ligurie une description si enthousiaste que le Sénat de la République ionienne ordonna l'équipement de plusieurs galères pour y conduire une colonie. Simos et Protis furent désignés pour le commandement de la flotte et l'expédition fut placée sous la protection de Diane d'Ephèse. L'escadre phocéenne cingla vers l'extrémité de la mer des Gaules et vint jeter l'ancre à quelque distance de l'embouchure du Rhône, dans une contrée peuplée de tribus connues chez les Latins sous le nom de Ligures et chez les Grecs sous celui de Lygies.

Mais le vrai nom de ces peuples paraît avoir été Ligues. Jusqu'à ces tout derniers temps, les savants hésitèrent à leur sujet. Comme on les peignait bruns, petits, agiles, durs à la fatigue, traits qui concordent avec ceux des Ibères, certains auteurs, comme Amédée Thierry, avaient fini par ne voir en eux qu'une branche de cette famille.

Les Ibères furent vraisemblablement la première population des Gaules dont l'histoire fasse mention. On dit qu'un débris de leur idiome subsiste encore chez les Basques français et espagnols des deux versants des Pyrénées occidentales.

Refoulés dans les Pyrénées et en Espagne par l'invasion des Ligures, les Ibères furent abandonnés à la presque totalité de l'ancienne Gaule. Ce qui avait fait croire que les Ligures habitaient uniquement le long de la Méditerranée, c'est que, lors de l'arrivée des Romains, ils ne subsistaient plus à l'état distinct que sur l'étroite bande de territoire qui va du Rhône à la Ligurie génoise. Partout ailleurs ils étaient mélangés avec les Celtes et plus ou moins absorbés par eux. Mais il est admis aujourd'hui qu'avant l'arrivée de ceux-ci et après l'émigration des Ibères ils occupèrent presque toute la Gaule.

Quoi qu'il en soit de ces hypothèses, on s'accorde à reconnaître qu'à l'époque du débarquement de Protis, les Ligures formaient sur le rivage méditerranéen une population extrêmement dense, répartie en tribus, dont la plus importante était celle des Ségobriges, qui peuplaient justement la rive gauche du Rhône. La colonie phocéenne ne pouvait songer à s'établir dans le pays sans s'assurer la bienveillance, sinon l'appui, de Nannus, roi de cette tribu. A cet effet, on conte que Protis et quelques-uns de ses compagnons se rendirent à la demeure royale le jour même où Gyptis, fille du chef ligure, devait faire choix d'un époux en présentant, selon la coutume, une coupe remplie d'eau à l'un des invités de son père. Or, il paraît que Nannus accueillit généreusement les Phocéens et les pria même d'assister au banquet qu'il offrait à cette occasion.

On sait le reste. Gyptis apparut à la fin du repas et, séduite par la mâle beauté de Protis et par son noble maintien, elle lui offrit la coupe remplie d'eau. Le roi applaudit au choix de sa fille ; les deux fiancés furent unis sans retard et les Phocéens obtinrent la liberté d'établir leur colonie sur le territoire des Anatiiliens. L'emplacement que leur céda Nannus était abrité par des montagnes alors couvertes d'épaisses forêts et formait une péninsule baignée par la mer. C'est là, sur le flanc d'une colline exposée au midi, qu'ils fondèrent la ville d'abord nommée Massalia, deux mots liguro-latins : *Mas Salyorum* (demeure des Salyens), puis Massaglia, et enfin Marseille.

Cependant Protis et ses compagnons ne pouvaient compter longtemps sur le concours des populations barbares au milieu desquelles ils étaient venus s'établir et qui n'avaient d'autres ressources que le brigandage et la piraterie. En butte à leur hostilité, ils durent s'efforcer de les chasser de la contrée. N'y parvenant pas, Protis renvoya à Phocée quelques-uns de ses compagnons, afin de demander à la mère-patrie des secours en hommes et en matériaux. Son espoir ne fut pas déçu. Le gouvernement phocéen équipa, aux frais du Trésor public, de nombreuses galères à cinquante rames qui transportèrent sur les côtes liguriennes une population jeune, ardente, enthousiasmée par le tableau enchanteur qui lui avait été fait des beautés du pays où l'entraînait. Les vaisseaux débarquèrent également des matériaux de toutes sortes, des outils pour le travail, des armes pour la défense, des graines, des plants de vigne et d'olivier pour la

culture ; en un mot, tout ce qui était indispensable pour la construction de la cité, le développement et la prospérité de la colonie dont Protis, par son alliance avec la fille du roi des Ségobriges, avait si heureusement assuré l'avenir.

La cité a grandi depuis lors ; elle est aujourd'hui une des métropoles de la Méditerranée. Mais, devenue riche par son commerce et son industrie, elle se souvient toujours de ses humbles origines et elle se plaît à les commémorer.

On dit que, pour cette fois, tout un cérémonial rétrospectif évoquera sous les yeux des spectateurs l'histoire même de la fondation de Marseille. La reconstitution du passé ne se bornera pas à faire venir de Ratonneau ou de Pomègue une galère symbolique. Protis sera debout sur cette galère ; mais, sur la plage, les chefs ligures, réunis dans un festin, l'attendront en chantant ; parmi eux, une belle Marseillaise, sous les traits de Gyptis, élèvera la coupe qu'elle doit tendre à l'élu de son choix. La seule dérogation qui sera faite à l'usage est dans la nature du liquide qui remplira la coupe : ce n'est plus d'eau qu'elle sera pleine, mais d'un champagne pétillant. Il faut bien faire sa part au modernisme.

(Extrait du *Petit Parisien*.)

Un souvenir de M. Moïse Vautier.

Nous ne saurions revenir sur la carrière si bien remplie du magistrat que Genève vient de perdre, les journaux suisses et notamment ceux de la Suisse romande ayant donné à ce sujet des notices biographiques très complètes et fort intéressantes.

Nous voulons seulement rappeler ici le côté si gai, si jovial du caractère de Moïse Vautier, et l'entrain qu'il apportait soit dans les réunions d'amis, soit dans les manifestations joyeuses de la vie nationale.

« Jouissant d'une grande popularité, disait un de nos confrères, il savait l'entretenir par la rondeur de ses manières, la bonhomie de l'accueil, la simplicité fruste et joviale de ses propos. »

C'est ainsi que M. Vautier a amusé tant de gens avec le récit désopilant de la *Mappemonde qui penche*, l'une de ses meilleures boutades qu'il débitait en parler vaudois, d'une façon désopilante : pour ce genre-là, il n'avait pas de rival.

On sait que le gouvernement vaudois envoyait autrefois, chaque année, à Genève, des commissaires chargés d'examiner l'état du lac et du barrage, cause de tant de dégâts sur les rives vaudoises.

On accueillait nos délégués par d'aimables paroles, et après un bon souper et force libations, on se séparait bons amis jusqu'à l'année suivante. D'un souper à l'autre, les Genevois oublièrent leurs promesses, et tout était à recommencer.

Voici comment Moïse Vautier racontait cette histoire, bien connue il est vrai, mais qu'on relira encore avec plaisir :

« Lundi dernier, Mossieu le Conseiller me dit comme ça : I te fau allé à Genève : tu vérifieras le niveau du Léman ; i faudra t'entendre avet le Conset d'Etat de Genève, et puis tu nous feras un rappo. Tu te laisseras pas engueuser ; i manque pas de farceur par là. — N'avez peur, que j'y dis, je veu assez faire !

Je pa pou Genève pa le bateau à vapeu, et arrivè là bas je vais tout droi à la maison de ville. Je demande au concierge à qui i fallait que je parle, rappo au niveau du Léman. I me mène dan un bureau où i me fait parlé avè un mossieu (un bien joli homme) qui me dit : Voyez-vous, ça n'est pas mon affaire : i faudrait parlé à Mossieu Ormont.

D'abo j'étaî un peu embarrassé, parceque je me pensais : y a Ormont-dessus et Ormont-dessous, mais quan i m'on eu dit que c'étaî au troisième étage, j'ai bien compris que c'étaî Ormont-dessus.

Je vais don trouver ce Mossieu Ormont (un